RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA
N° 2584/Agri.

Astrida, le 8 octobre 1951.

Réponse au n°2774/Agri.Café
du 25 septembre 1951.

OBJET:
Centres de dépulpage
défectueux.

Monsieur le Résident,

Suite à votre lettre n° 2774/Agri.Café du 25 septembre 1951, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que les anciens tuyaux et tés du centre primitif de Musha ont été enlevés par Monsieur WILLIQUET, Agent OCIRU.

Cet Agent n'étant plus en Territoire d'Astrida, la chose a été signalée verbalement à Mr.Stainier, Directeur OCIRU lors de son récent passage au poste.

L'Administrateur de Territoire, W.ANTONISSEN,

A Monsieur le Résident du Ruanda
à
K I G A L I .